

a 147209

JOURNAL
DES
SAVANTS

FONDÉ EN 1665

PUBLIÉ
PAR L'INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES

ANNÉE 1973

ÉDITIONS KLINCKSIECK
11, rue de Lille
PARIS

LA RÉPARTITION DU TRAVAIL
DANS LES « SCRIPTORIA » CAROLINGIENS

La copie d'un texte d'une certaine ampleur était une œuvre de longue haleine qui pouvait demander tous les soins d'un scribe pendant de nombreux mois. La nécessité de faire vite dans certains cas conduisit tout naturellement à répartir la transcription d'un volume entre plusieurs copistes travaillant simultanément. Pour ce faire, le chef d'atelier confiait à chacun des scribes placés sous son autorité un certain nombre de cahiers prélevés sur le manuscrit qui servait d'*exemplaire* afin de les reproduire.

Il arrive parfois que des manuscrits portent encore actuellement des marques d'une telle répartition. C'est ainsi qu'un manuscrit de la fin du VIII^e s., (Munich, C.l.m. 13038) ¹, dans lequel est transcrit le Commentaire de saint Jérôme sur les épîtres de saint Paul, présente au début de quelques cahiers des mentions ajoutées par une main postérieure montrant qu'il a été partagé entre plusieurs personnes pour un travail de copie. On lit en effet : « pars ratgozzi » (f. 46), « III. pars hruomanno » (f. 132), « V. patariho » (f. 174), « VI. alariho » (f. 204), « VII. hableiho » (f. 236).

Les manuscrits 87 et 88 de la bibliothèque municipale d'Amiens ² contiennent l'Ambrosiaster et le Commentaire de Théodore de Mopsueste sur les épîtres de saint Paul. Ces deux volumes ont été écrits à Corbie dans un type de calligraphie dit de l'abbé MaurDRAMNE, car un des exemplaires les plus caractéristiques de cette écriture est représenté par une Bible copiée sur l'ordre de cet abbé qui a dirigé le monastère entre 772 et 781. Des inscriptions tracées au moyen de l'écriture employée à Corbie au milieu du IX^e siècle et placées à la fin et au début de plusieurs cahiers montrent que ces manuscrits ont été distribués pour être copiés cahier par cahier entre plusieurs scribes. On peut lire par exemple sur le manuscrit 87, f^o 48^v : « pars prima »

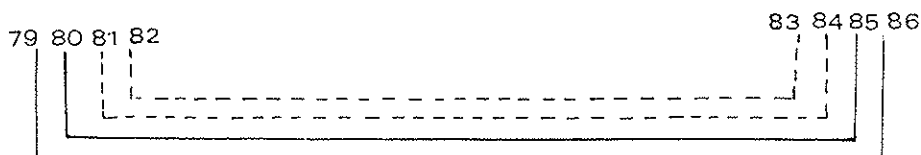
1. E.A. LOWE, *Codices latini antiquiores*, IX, 1288.

2. *Ibid.*, VI, 709.

et « P II », f^o 49 : « pars secunda. deodoino » et sur le manuscrit 88, f^o 134 : « pars finai ».

Un manuscrit de la troisième Décade de Tite-Live (Vatican Reginensis lat. 762), copié par plusieurs scribes dont nous parlerons plus loin, porte aussi des noms ajoutés : Vualeramnus (f^o 69), Hedelfredus (f^o 112), Bavo (f^o 173), Teutlaicus (f^o 201^v), Juinus (f^o 236), qui désignent sans doute des copistes chargés de reproduire le texte contenu dans ce volume ³. Ces pratiques annoncent en quelque sorte, d'une manière bien rudimentaire, le procédé de la *pecia* utilisé plus tard dans les ateliers universitaires pour multiplier rapidement les copies tirées d'un même *exemplar* ⁴.

Dans d'autres cas, les noms, tracés généralement à la fin d'un cahier, désignent le scribe responsable de la copie des pages qui précèdent. Ils peuvent être naturellement marqués par le copiste lui-même ⁵ ; mais dans plusieurs cas, c'est le même personnage qui trace tous les noms. Il peut s'agir d'un chef d'atelier répartissant le parchemin pour le travail. Cette hypothèse est admissible si l'on pense à la précision avec laquelle certains copistes particulièrement bien exercés savaient calibrer leur écriture, tels ces deux scribes qui ont copié conjointement un cahier du manuscrit C. 43 (272) de la bibliothèque de la Ville de Zurich qui remonte à la fin du IX^e ou au commencement du X^e siècle. Un scribe, en effet, a écrit les deux premiers et les deux derniers feuillets du onzième cahier (f^{os} 79-80^v, 85-86^v) ; son compagnon a copié le texte des deux *bifolia* intérieurs (f^{os} 81-84^v)



3. É. CHATELAIN, *Paléographie des classiques latins*, II, p. 8 et pl. CXVII ; É. LESNE *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*. t. IV. *Les livres, « scriptoria » et bibliothèques du commencement du VIII^e à la fin du XI^e siècle* (Lille, 1938), p. 157.

4. J. DESTREZ, *La « pecia » dans les manuscrits universitaires du XIII^e et du XIV^e siècle* (Paris, 1935, 20-22) ; J. DESTREZ et M. CHENU, *Exemplaria universitaires des XIII^e et XIV^e siècles*, dans *Scriptorium* VII (1953), 68-80 ; G. FINK-ERRERA, *Une institution du monde médiéval : la « pecia »*, dans *Revue philosophique du Louvain*, LX (1962), 184-243.

5. C'est ce que l'on observe par exemple dans le ms. Paris, Bibl. nat., Nouv. acq. lat., 1631, dans lequel douze scribes ont marqué leur nom, en caractères grecs généralement, à la fin et parfois au début des cahiers copiés par eux.

Une telle répartition du travail, qui s'explique par une copie simultanée, demandait une grande virtuosité aux deux scribes pour suivre leur modèle presque lettre à lettre ⁶.

La bibliothèque universitaire de Leyde possède deux manuscrits de l'Histoire naturelle de Pline, Voss., lat. F. 61 et Lipsius 7. Le premier paraît avoir été copié à la limite des VIII^e et IX^e siècles dans la région de Corbie, si l'on en juge par la ressemblance qui existe entre son écriture et celle des manuscrits du type Maur dramne. Le second, qui remonte au IX^e s., a été transcrit par plusieurs scribes travaillant simultanément en utilisant comme modèle le codex Voss. lat. F. 61. A la fin de certains cahiers, les copistes ont réduit ou augmenté le module de leur écriture pour terminer leur tâche à l'endroit marqué par le modèle ; afin de rendre plus facile la concordance entre l'« exemplaire » et la copie, quelques-uns ont même pris comme repère le premier mot de la colonne ⁷.

Un autre exemple de cette aptitude de certains copistes à reproduire avec exactitude leur modèle est fourni par le manuscrit de la *Collectio hispana* copié en 994 à San Millán de la Cogolla sur un volume écrit dix-huit ans auparavant à San Martín d'Albelda. Le moine de San Millán suit presque ligne à ligne son modèle, comme on peut le voir sur les fac-similés publiés par Burnam ⁸.

Les noms de copistes ont pu aussi être portés après coup par le chef d'atelier dans le dessein de montrer la part qui revenait à chaque scribe dans le travail commun.

La bibliothèque capitulaire de Cologne possède trois manuscrits dont la copie a été effectuée par plusieurs scribes. A la fin de chaque série de cahiers écrits par la même main est inscrit un nom de femme accompagné parfois de la mention *scripsit*. Ce nom désigne évidemment la religieuse chargée par le chef d'atelier de copier une partie déterminée du volume ; Cod. 63,

6. Dom P. CAGIN, *L'observation paléographique dans l'étude du « sacramentarium triplex » de Saint-Gall*, dans *Mélanges offerts à M. Émile Chatelain...* (Paris, 1910), p. 96-97 ; A. BRÜCKNER, *Scriptoria Medii Aevi Helvetica...* III. *Schreibschulen der Diözese Konstanz. St. Gallen II* (Genf, 1938), p. 124.

7. É. CHATELAIN, *Paléographie des classiques latins*, t. II, pl. CXLI-CXLII ; G.I. LIEFTINCK, dans *Comitato internazionale di Scienze Storiche. Atti del X Congresso internazionale. Roma 4-11 Settembre 1955* (Roma, 1957), p. 154-155 ; E.A. LOWE, *Codices latini antiquiores*, X, 1580.

8. El Escorial, d.I.1 et d.I.2. — J.M. BURNAM, *Palaeographia Iberica. Fac-similés de manuscrits espagnols et portugais...* (Paris, 1912-1920), pl. XXIII-XXIV ; A. MILLARES CARLO, *Manuscritos visigóticos...*, dans *Hispania Sacra*, XIV (1961), 353-354.

ff. 1^v-86^v : Girbalda, ff. 87-174^v : Gislildis, ff. 175-264^v : Agieberta ; Cod. 65, ff. 1^v-73^v : Adruhic, ff. 74-151^v : Altildis, ff. 152-224^v : Gisletrudis, ff. 225-289^v : Eusebia, ff. 290-352^v : le dernier feuillet portant le nom de la religieuse a disparu ; Cod. 67, ff. 2^v-105^v : Vera, ff. 106-183^v : Agnes. Les noms de plusieurs de ces copistes se lisent également dans le manuscrit Phillipps 1657 de Berlin : Gisletrudis (f. 28^v), Girbalda (f. 65^v), Gislildis (f. 102^v), ...drudis (f. 128^v), Adruhic (f. 161^v). A la suite d'une longue et minutieuse étude, M. Bernhard Bischoff a pu montrer que ces religieuses appartenaient au monastère de Chelles⁹.

Le manuscrit de la troisième Décade de Tite-Live dont nous avons parlé plus haut a été copié sur un modèle qui est toujours conservé à la Bibliothèque nationale de Paris et dont l'écriture est une onciale italienne, du ve siècle vraisemblablement¹⁰. A la fin de chaque série de cahiers, le nom du scribe chargé de la transcription de cette partie du manuscrit a été inscrit par un personnage qui doit être le chef d'atelier¹¹. Un autre exemple de cette pratique a été relevé par M. Bischoff dans un fragment de Bible qui appartient à la bibliothèque de Munich¹². Les noms de tous ces scribes se retrouvent sur une liste d'association spirituelle conclue entre les moines de Tours et ceux de Saint-Gall, ce qui permet de localiser ce travail à Tours au commencement du ix^e siècle ou à l'extrême fin du siècle précédent.

La bibliothèque municipale d'Angers possède un manuscrit du ix^e siècle qui contient la traduction de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée par Rufin¹³. Ce volume comprend 194 feuillets répartis en trente-trois cahiers de 4, 6 ou 8 feuillets ; il a dû subir des dommages au commencement et à la fin, parties évidemment particulièrement exposées, car ses feuillets 1-5 et 187-194 ont été réécrits au xi^e siècle par un scribe qui appartenait apparemment au monastère de Saint-Aubin d'Angers.

9. E. A. LOWE, *Codices latini antiquiores*, VIII, 1152 ; *Die Kölner Nonnenhandschriften und das Skriptorium von Chelles*, dans B. BISCHOFF, *Mittelalterliche Studien...* I, (Stuttgart, 1966), pp. 16-34 ; *Colophons des manuscrits occidentaux des origines au XVI^e siècle*, t. II (Fribourg-Suisse, 1967), n^o 5397.

10. Paris, Bibl. nat., lat. 5730. — E. A. LOWE, *Codices latini antiquiores*, V, 562 ; L. D. REYNOLDS et N. G. WILSON, *Scribes and Scholars...* (Oxford, 1968), pl. XI.

11. Vatican, Regina lat. 762. — E. K. RAND et E. A. LOWE, *The Vatican Livy and the Script of Tours*, dans *Memoirs of the American Academy in Rome*, I (1917), 19-58, pl. 1-14 ; E. A. LOWE, *Codices latini antiquiores*, II, 109 ; L. D. REYNOLDS et N. G. WILSON, *op. cit.*, pl. XIII.

12. *Die Turonische Bibel der Münchener Staatsbibliothek (Clm 12741)*, dans B. BISCHOFF, *op. cit.*, p. 40.

13. Angers, Bibl. municipale, 675 (612).

Les trente-et-un cahiers qui forment le corps de l'ouvrage ont été copiés par au moins vingt-six scribes différents. En bas de la dernière page de vingt de ces cahiers, on lit encore, écrits de la même main, des noms d'hommes dont la plupart sont suivis de la note tironienne signifiant *scripsit* : Hrodhardus (f° 29^v), Frotbertus (f° 43^v), Audricus (f° 56^v), Abraham (f° 70^v), Donatheus (f° 82^v), Antelinus (f° 87^v), Hildingus (f° 95^v), Bertaudus (f° 101^v), Sigeberno (f° 106^v), Gomaldus (f° 110^v), Batlenus (f° 115^v), Hisinbertus (f° 124^v), Wine-ranus (f° 128^v), Austrenus (f° 134^v), Severus (f° 140^v), Bodo (f° 146^v), Hir-mingardus (f° 156^v), Wallo (f° 162^v), Fridugisus (f° 168^v), Anastasius (f° 174^v). A la fin de plusieurs cahiers, il reste souvent un feuillet entier ou un demi-feuillet blanc. D'autres fois, afin de pouvoir remplir tout l'espace à écrire, quelques scribes exagèrent démesurément la largeur de certaines lettres, en particulier *n* et *r*. Il est permis de se demander s'il ne s'agit pas là d'un travail exécuté à la hâte dans un *scriptorium* dont tous les membres ont été employés simultanément à la copie d'un texte dont le modèle était disponible pour un temps très bref, peut-être quelques jours seulement, la différence de longueur observée dans les parties confiées à chaque scribe correspondant vraisemblablement à la plus ou moins grande rapidité de chacun d'entre eux que le chef d'atelier avait dû évaluer à l'avance.

La Bibliothèque nationale de Paris possède sous le n° 1587 de son fonds latin, un recueil des canons du concile réuni en 816 à Aix-la-Chapelle, manuscrit qui semble avoir été copié dans la première moitié du ix^e siècle. Le même personnage a porté au bas de la dernière page des cahiers au moyen d'une grosse écriture les noms suivants dans une forme abrégée : « bert. » (f° 15^v), « uualt. » (f° 37^v), « hild. » (f° 44^v), « medr. » (f° 52^v), « med. » (f° 59^v), « attri. » (f° 67^v), « [attri.] » (f° 75^v), « god. » (f. 83^v), « god. » (f° 89^v), « ger. » (f° 97^v), « uuan. » (f° 105^v), « agan. » (f° 111^v). Ces noms désignent vraisemblablement les scribes auxquels la confection du volume a été confiée. C'est notamment ce que suggère le fait que les deux cahiers signés « god. » ont été transcrits par le même personnage.

Un certain nombre de manuscrits copiés à Saint-Gall au cours du ix^e siècle sont l'œuvre de plusieurs scribes travaillant simultanément. Un témoin particulièrement important de cette pratique est le manuscrit qui porte la cote 159 dans la bibliothèque du monastère. L'écriture de ce volume permet de dater sa confection au temps de l'abbé Grimald (841-872). Sur la première page de plusieurs cahiers, dans la marge inférieure, une même main a marqué, d'une écriture fine et élégante, des noms qui doivent être ceux des copistes : Hiltine (p. 99), Abraham (p. 163), Anemot (p. 249), Dietmar me habuit (p. 295),

Vuolfmar (p. 327), Anemot (p. 311), Hulzilo (p. 343), Hiltine (p. 379). En certains endroits (p. 135, 200, 359), des noms ont été effacés. D'autres ont pu disparaître à la reliure.

Il ne s'agit pas d'un cas unique à Saint-Gall à cette époque. Le manuscrit 202, notamment, qui est l'œuvre de plusieurs scribes, porte encore à la p. 114 la mention suivante dont la signification est particulièrement claire : « explicit scriptio partes Adalgeri »¹⁴.

Cette notion de *pars* confiée à un copiste apparaît d'une manière particulièrement claire dans un manuscrit contenant la version latine des actes du second concile de Nicée par Anastase le Bibliothécaire, copié à la fin du IX^e siècle par plusieurs personnes¹⁵. Les dix premiers cahiers de ce volume ont été écrits par un scribe qui a dû laisser en blanc la moitié de la seconde colonne de la dernière page du dixième cahier (f^o 83^v). La suite du texte commence sur la première ligne du f^o 84. Le second scribe à intervenir dans la réalisation de ce manuscrit a copié les cahiers onze, douze et treize (f^{os} 84-106^v) ; il a signé son premier quaternion (f^o 91^v) : « Pars II. Q. XI » ; en bas de la dernière page du cahier suivant, il a simplement écrit : « XII ». Mais arrivé à la fin de son travail, il a marqué (f^o 106^v) : « Pars Moysi II. Q. XIII ». Un troisième copiste intervient à partir du f^o 107.

A côté de ces exemples qui remontent au IX^e siècle, il est possible de citer le manuscrit 675 (723) de la bibliothèque municipale d'Arras qui porte témoignage d'usages comparables. Ce volume, qui contient la chronique de Réginon de Prüm, a été écrit au XI^e siècle. Il est formé par la réunion de dix cahiers, à la copie desquels ont participé sept scribes dont les noms sont inscrits au commencement et à la fin de la partie copiée par chacun d'eux : *Albertus scripsit, Albertus finem fecit* (f^{os} 1^v-2, 9) ; *Richuinus scripsit, Richuinus hic dimisit* (f^{os} 9^v, 15^v) ; *Itesboldus scriptor optimus, Itesboldus dimisit* (f^{os} 16-21) ; *Vualbertus incepit, Vualbertus non plus fecit* (f^{os} 21-22^v) ; *Albertus reincepit, Albertus scripsit* (f^{os} 23, 24^v-25) ; *Albertus hic dimisit* (f^o 32^v) ; *Albricus scripsit, Albricus dimisit* (f^{os} 33, 40^v) ; *Vuibertus* (f^o 41) ; *Richuinus scripsit* (f^o 49) ; *Alardus scripsit* (f^o 57) ; *Vuibertus reincepit* (f^o 65) ; *Vuibertus tres*

14. A. BRÜCKNER, *op. cit.*, pp. 24, 26, 75, 80.

15. Paris, Bibl. nat., lat. 17339. — Ce manuscrit appartenait au moins dès le XII^e s. à la cathédrale de Beauvais comme le montre la mention du f^o 99^v : « Sancti Petri Beauvacensis ». H. OMONT, *Recherches sur la bibliothèque de l'église cathédrale de Beauvais*, dans *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, XL (1914), 77. Nous remercions notre confrère et ami, M. François Avril, qui a bien voulu attirer notre attention sur ce manuscrit.

(f° 72). Les parties de texte écrites par chaque copiste correspondent parfois, mais pas toujours, à un cahier ; certains scribes n'ont écrit que quelques pages.

Nous voudrions insister plus spécialement sur les mentions de copistes que nous avons rencontrées dans trois manuscrits et qui fournissent quelques indications complémentaires sur la répartition de la tâche entre les scribes d'un même atelier. Le premier de ces volumes, et le plus important, est le manuscrit 308 de Pembroke College à Cambridge. M. Charles Samaran avait bien voulu attirer notre attention sur ce *codex* il y a quelques années. Il s'agit en effet d'un volume extrêmement complexe et dont l'examen pose de nombreuses questions ¹⁶.

En plusieurs endroits, une même main a porté des mentions relatives à la copie de ce livre. Sur le premier feuillet, est inscrite la phrase suivante : « Hic incoat portio Iotsmari ». On ne trouve aucune mention comparable avant le f° 47^v, dernier f° du sixième cahier, qui porte dans sa marge inférieure la note : « et hic finit ». Il est du reste remarquable que le copiste n'a pas écrit sur toute la surface de la page. Les quatre dernières lignes sont restées blanches, le scribe ayant terminé avant le texte du livre X qu'il clôt par les mots : « Explicit liber X ». Le f° 48 commence par le titre : « Incipit liber undecimus ». Dans la marge inférieure, la main du « chef d'atelier » a écrit : « Hic incipit portio Salvioni ». Cette *portio* comprend trois quaternions ; à la fin du dernier, f° 71^v, on lit la mention : « et hic finit ». Salvionus a couvert d'écriture ses trois cahiers jusqu'à la dernière ligne et son successeur a pu reprendre en tête du dixième cahier qui commence au f° 72 sans qu'il y ait la moindre solution de continuité dans le texte. Le « chef d'atelier » a écrit en bas du f° 72 : « Hic incipit portio Hrannigili » et en bas du f° 95^v, « et hic finit ». Ici encore, le texte continue sans interruption dans la partie suivante qui est désignée f° 96 : « Hic incipit portio Bernardi ». Ce dernier copiste ne devait pas savoir calculer le module de son écriture avec la même habileté que ses compagnons précédents, car il a dû laisser presque entièrement blanc le dernier feuillet du troisième cahier qui lui était confié et en bas duquel le chef d'atelier a écrit « et hic finit » (f° 121^v). La suite du texte reprend sur la première ligne du f° 122, dans la page inférieure duquel on lit : « Incipit portio Hrotaldi ». Le nom du scribe semble avoir été tracé après coup, car

16. *New Paleographical Society, First Serie*, London, 1912, pl. 236-237 ; F. M. CAREY, *The Scriptorium of Reims during the archbishopric of Hincmar (845-882 A. D.)*, dans *Classical and Mediaeval studies in honor of Edward Kennard Rand...* ed. by L. W. JONES (New York, 1938), p. 49 ; Ch. SAMARAN, dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, XCVII (1936), 171.

Debitus fuerit. quoniam dum fuit. cuiq: r...
 my Debita qia per...
SCÆ MARIÆ

reus mandatis atq. ab operibus discordare. quid est aliud quam a si-
 militudine longe recedere. EXPLICIT LIBER .X.

HINC MAR^{VI} ARCHIEP^S

et hic finis

uterq: memos in xpo. sicut per adam omnes homines. Ita
 omnis iustus homines. sicut per adam omnes mortales in p-

DEBIT SCÆ MARIÆ REMENSIS

hic incipit p[ro]p[ter] h[uius]m[od]i

fionō. Et quoniam obantur humculari solutio nom. Et
 um compodibus laborauit. laborato sep[er] n[on] of digne

hic incipit p[ro]p[ter] cōmuni

FIG. 1. — Cambridge, Pembroke College MS. 308, ff. 1, 47^v, 72, 229.

il est écrit au moyen d'une encre différente de celle qui a servi pour les deux mots : « incipit portio ». En bas du f^o 153^v, dont les quinze dernières lignes sont restées blanches, le « chef d'atelier » a écrit : « finit portio Hrotaldi ». Les trois cahiers suivants (f^{os} 154-177^v) sont entièrement couverts d'écriture. On lit, f^o 154 : « Incipit portio Haimoni » et à la fin : « et hic finit ».

La partie suivante présente des irrégularités. Elle se compose de trois quaternions (f^{os} 178-201^v) qui n'ont pas suffi à la transcription du texte imparti au personnage désigné dans la marge inférieure du f^o 178 « Incipit portio Aldradi ». Celui-ci a dû en effet faire suivre ces cahiers d'un binion dont il a utilisé quatre pages et demie. Le dernier feuillet, qui était blanc sur ses deux faces, a été coupé de telle sorte que la fin de cette *portio* comporte seulement la moitié inférieure du f^o 204 et le f^o 204^v en blanc. Il est à noter que sa fin coïncide avec celle d'un livre.

En bas du f^o 205, nous lisons : « Incipit portio Ausoldi ». Cette partie occupe trois cahiers. Le manuscrit comprend ensuite quatre quaternions, les cahiers 30 à 33 (f^{os} 229-256^v), qui ont été copiés par des mains différentes dont le nombre semble s'élever au moins à cinq et parmi lesquelles on reconnaît celle d'Ausoldus (f^{os} 234^v-235^v, 237-244^v, 253-256^v). Le « chef d'atelier » a écrit en bas du premier f^o : « Incipit portio communis »^{16bis}. Cette mention semble avoir été tracée en deux fois, comme celle du f^o 122, car l'adjectif *communis* est d'une encre nettement plus pâle que les deux mots qui le précèdent. On peut se demander si le « chef d'atelier » n'avait pas laissé sa phrase en suspens et s'il n'avait pas décidé après coup seulement de donner ce qualificatif à une partie du manuscrit transcrite en commun par plusieurs scribes.

L'interprétation de ces mentions de copistes tracées de la même main au commencement des différents groupes de cahiers qui composent ce manuscrit ne poserait pas de questions difficiles si chaque partie était l'œuvre d'un seul copiste. Malheureusement, il n'en est pas ainsi. Seules, la *portio Bernardi*, la *portio Hrotaldi* et la *portio Haimonis*, c'est-à-dire les cahiers 13 à 22 inclus, semblent avoir été chacune écrites par un scribe unique. Dans les autres, on croit distinguer au moins deux mains différentes et parfois trois.

^{16 bis}. Je suis reconnaissant à M. Bernhard Bischoff d'avoir attiré mon attention sur les p. 65-135 du ms. 672 de Saint-Gall qui ont été copiées par plusieurs scribes entre 888 et 892. Le travail de ces copistes est annoncé par la mention suivante : « Ab hinc vero per quinque annos a quinto Bernardi usque ad quartum Salomonis hoc totum est in commune patratum ». Cf. A. BRÜCKNER, *Scriptoria Medii Aevi Helvetica...* III, *Schreibschulen der Diözese Konstanz. St. Gallen*, II (Genève, 1938), p. 115-116 ; A. CHROUST, *Denkmäler Schreibkunst des Mittelalters...* I, XV, pl. 6-7.

Cette intervention de plusieurs scribes dans une partie du manuscrit qui semble attribuée à un seul à cause du nom inscrit par le chef d'atelier montre peut-être que ce nom ne désigne pas obligatoirement la personne chargée de copier matériellement la section qui porte son nom, mais peut-être le responsable qui devait assurer, avec la collaboration d'autres scribes moins expérimentés, la transcription d'une partie du texte. On peut aussi penser que, ne parvenant pas à terminer sa tâche dans les délais impartis, il aura obtenu l'aide de compagnons afin d'accélérer son travail.

Il nous est heureusement possible de préciser dans une certaine mesure l'époque à laquelle ce manuscrit a été copié. En effet, à plusieurs reprises, une main du ix^e siècle a porté en capitales rustiques la mention : « HINCMA-RUS ARCHIEPISCOPUS DEDIT SANCTAE MARIAE REMENSI », en écrivant toujours les deux premiers mots dans la marge inférieure du dernier feuillet d'un cahier et la suite sur le premier feuillet du cahier suivant. Ces inscriptions placent l'exécution du volume avant l'année 882, date de la mort d'Hincmar.

Le contenu même du manuscrit nous fournira un *terminus a quo*. En effet, nous y trouvons successivement les commentaires consacrés par Raban Maur aux épîtres de saint Paul aux Corinthiens, aux Galates et aux Éphésiens, c'est-à-dire les livres IX à XIX du commentaire que l'abbé de Fulda a écrit sur les épîtres de saint Paul ; les huit premiers livres, renfermant le commentaire de l'épître aux Romains, qui devaient occuper un autre volume, ont disparu.

Deux lettres de Raban Maur nous fournissent des renseignements sur les circonstances dans lesquelles il a rédigé cet ouvrage. Dans l'une, en effet, il dédie son traité « venerando fratri et commilitoni Lupo, Christi ministro »¹⁷, c'est-à-dire à Loup, moine de Fulda devenu en 840 abbé de Ferrières, à la requête duquel il a composé ce commentaire. La seconde lettre accompagne l'envoi d'un exemplaire de cette œuvre à Samuel, évêque de Worms depuis 841¹⁸. C'est donc, semble-t-il, vers ces années 840-841 que se place l'achèvement de l'ouvrage. Nous ignorons malheureusement à quelle date Hincmar a pu s'en procurer un exemplaire. Nous savons seulement qu'il a consulté Raban Maur au sujet des erreurs de Godescalc sur la question trinitaire et que l'abbé de Fulda lui a adressé trois lettres à ce propos en 850 et 851¹⁹. Quoi

17. M.G.H., *Epist.* V, 429-430.

18. M.G.H., *Epist.* V, 430-431.

19. M.G.H., *Epist.* V, 487-500.

maioris quidem pudoris periculo uox tua auditur quā legitur;
liberemim non erubescit quidem ingenio diffisus. sed diuinae mi-
sericordiae propositus exemplis. sermonem meditari audeo; nā uolens
redō eam asina locuta est; quod simul subit aucti oneribus cons-
trato ad assistat angelus. ego quoque in uelud uox lxxabo; potest
enim soluere impedimenta imperitiae. quā nulla asina soluit
naturae; hinc caueor ut ueritatem. uirga loquitur. sacerdotis;
facile est dō ut in seā ecclesia de uis quoque redit flos germinat;
curatē disperandum quod dō loquatur in hominibus quae

In sup. part. ad h. d. d.

L. oneribus dedit partem iustitiae. & interrogauit deficientes susci-
nere. & defenauit illos in sortem ueritatis. Age igitur penitent.
propria scelera confitere. pā dō tuae iniquitatis archana;
Denuda secreta pectoris tui. & amoue internae praeruaricationis
operculum; Nota sunt dō cuncta quae in occulto fecisti; Quae si
non dixerit lingua. non potest celare conscientia; Frustra te latenti
consolatione deludis. & absconsum putas esse posse; quod si nocete
commis. tēris; Pā dō omne quod clausum est. & in aperto luce quae
quid nox obscurae cogitationis in tenebrat; Reum te tibi officio con

part. benulsi

qu'il en soit, nous sommes fondés à penser que le manuscrit de Pembroke College a été copié entre les années 840-882, ce qui est une fourchette chronologique fort acceptable pour le IX^e siècle.

Un autre manuscrit portant l'*ex-dono* d'Hincmar écrit dans les mêmes conditions que sur le *codex* précédent est conservé sous le n^o 377 dans la bibliothèque municipale de Reims ²⁰. Ce volume contient le texte de six ouvrages différents : f^{os} 1-10^v, « Ambrosii liber de Mysteriis » ; f^{os} 10^v-32, « Ambrosii libri VI de sacramentis » ; f^{os} 32-62^v, « Ambrosii libri de Paradiso » ; f^{os} 63-81, « Ambrosii de virginibus » libri I et II ; f^{os} 81-108, « Rufini commentarii in symbolis apostolorum » ; f^{os} 109-139^v, « S. Victoris Tonensis episcopi historiographi de Delapsis ». Il a été copié par trois scribes, le premier ayant écrit les f^{os} 1-62^v, le second, les f^{os} 63-108 et le dernier les f^{os} 109-139^v.

Sur le f^o 1, au bord de l'angle inférieur gauche, une main a écrit : « pars Huberti », mention très effacée et difficile à discerner ; la même main a inscrit en bas du f^o 63 : « incipit pars Aderhardi » et, en bas du f^o 109 : « pars Berulfi ». Il n'est peut-être pas impossible que cette main ait aussi porté des corrections en divers endroits du manuscrit. Chaque partie commence par une œuvre, ce qui a simplifié les problèmes d'harmonisation du travail. Cependant la *pars Aderhardi* ne remplit pas exactement ses six cahiers ; le scribe a laissé un f^o et demi en blanc à la fin du dernier cahier. D'autre part, le commencement de la *pars Huberti* et de la *pars Berulfi* ont été écrits par une même main, différente de celle des deux scribes. Cette particularité conduit à penser que le chef d'atelier a voulu ainsi indiquer à ses subordonnés le type et le module d'écriture à employer. On n'observe pas ce fait dans la *pars Aderhardi*, dont l'écriture ressemble beaucoup à celle qui a été employée au début des deux autres parties. Peut-on en conclure qu'Aderhard a dirigé le travail de ses deux compagnons ?

Le manuscrit latin 12132 de la Bibliothèque nationale de Paris, qui appartenait au XI^e siècle à la cathédrale Saint-Mammès de Langres ²¹, porte

20. É. LESNE, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*. IV, *Les livres*, « scriptoria » et bibliothèques du commencement du VIII^e à la fin du XI^e siècle (Lille, 1938), p. 359, n. 2 ; F. M. CAREY, *art. cit.*, pp. 53-54 ; Ch. SAMARAN et R. MARICHAL, *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste...*, t. V, *Est de la France...*, Paris, 1965, p. 591 ; *Colophons des manuscrits occidentaux...*, n^o 7278.

21. On lit en effet, sur le fol. 180^v, deux inscriptions tracées au moyen d'une écriture du XI^e siècle : « Almi Mammetis sum » et « Hunc librum dedit amicus indignus / sacerdos almo Mammeto pro redemptione / anime sue VIII id. aug. Propterea / omnes qui legerint dicant : largitori venia / utenti gratia, fraudatori anathema ». Cf. L. DELISLE, *Le Cabinet des manuscrits...*, t. II (Paris, 1874), pp. 374-375 ; *Colophons des manuscrits occidentaux...*, n^o 7277.

LIBER VIII. EXPLICIT.
INCIPIT IUS DEM HILARI LIB. VIII.

Tracantes superiore libro de indiffe-
renti natura patris et filii ad
quoddam est. ego et pater unū
sumus demonstrantes non ad solita-
rium dñi proficere sed ad unitatem
ipsius esse secundum generationem
diuinitatis diuinitatis aliunde quoniam
ex deo dicitur est. et ex deo dispono
teste ponit dicitur. quoddam est per
cursumque diuinitatis tamen ad
quod legentiam sufficiens dicitur
coram diuinitatis adq. apostolice
testimonium quibus inseparabile iu-
uunt a patris patris et filii dicitur
hinc hinc apostolice fidei
locum tenemus quoniam. Unde pio-
quos uel reducat per prophetam et
morem deopationem secundum tri-
dianem hominem secundum do-
moniam mundi. Et igitur secundum ipm
quia in prolo habuit omni plenitudo
diuinitatis corporaliter. In quo per
corporaliter habuit omni plenitudo
uic plenitudinem uicem et per
focum et pater nature dicitur
monstrari. Docuimus tunc habuit

plenitudo necdum sim huiusmodi
significatio neque unicum cum ad
corporaliter dicitur plenitudo habuit pro
plenitudinem naturalis unum est habuit
qui ex deo subtrahit dicitur. et ha-
bitant in pro. et subsistentia. et plenitudo
uicem diuinitatis est habitator et
tendens per quod in plenitudinem
sua superq. arbitror fuit dicitur pon-
tion. quod quod ad deo dicitur et
quoniam uidet uidet et pater. et pa-
ter in me. et ego in patre. et ego et pa-
ter unum sumus. et omnia que pater
sunt in me. et ad unitatem et con-
cordiam uoluntatis referuntur. ut
quia dicitur fides maneret dicitur enim
hinc legentiam fallit dicitur et
religio enim uic corrupta dicitur
neque in pro. et hinc uoluntatis
ad unitatem hinc uic natione unum
predicatur ad abolendam unum
aen et igitur secundum naturam
unitatem societatis uic concordia et
credetur. sed beato apostolo post
multa naturalis uoluntatis non ambi-
gua proterua corporaliter habitans
in diuinitatis plenitudinem in pro. et
omni dicitur et omni in pro. et omni



71.1

FIG. 4. — Paris, Bibl. Nat., Lat. 12132, f. 95.

des mentions de copistes qu'il convient de rapprocher de celles qui figurent sur les deux volumes offerts par Hincmar à Notre-Dame de Reims. Ce *codex*, qui contient le traité de saint Hilaire de Poitiers sur la Trinité, comprend 180 f^{os} répartis en vingt-trois cahiers, tous des quaternions, sauf les cahiers comprenant les f^{os} 89-94^v et 175-180^v qui sont des ternions.

D'une écriture fine, une main a écrit dans la marge inférieure du f^o 94^v : « finit portio Hrannegil » ; la même main a tracé en bas du f^o suivant : « incipit portio Iozsmari ». Ainsi, le travail de copie du manuscrit a été confié pour moitié, pratiquement, à deux scribes, le premier ayant eu à transcrire douze cahiers et le second, onze. La première partie comprend les huit premiers livres de l'ouvrage de saint Hilaire ; le huitième livre se termine très exactement en bas de la dernière colonne du f^o 94^v et est suivi du texte suivant, écrit en capitales rustiques rouges : « Liber VIII explicit. Incipit eiusdem Hilari liber VIII ». Cette mention est réécrite en tête du f^o 95, début de la *portio* confiée à Iozsmarus. Il n'est sans doute pas sans intérêt de noter que les deux sections de ce manuscrit sont appelées *portio*. Ce terme figure également dans le manuscrit de Pembroke College, alors que dans le *codex* de la bibliothèque de Reims il est question de *pars*, comme du reste dans le ms. 202 de Saint-Gall, où on lit, p. 114, « explicit scriptio partes Adalgeri » et dans le manuscrit lat. 17339²².

Les trois premières lignes de la *portio Hrannegil* et les cinq premières de la *portio Iozsmari* sont écrites par la même main qui utilise une encre plus foncée que celle qui a servi à transcrire l'ensemble du manuscrit. Comme nous l'avons déjà observé à propos du manuscrit 377 de Reims, il doit s'agir d'un modèle tracé par le chef d'atelier à l'intention de ses collaborateurs.

La première partie du manuscrit latin 12132 est écrite toute entière par un même scribe dont l'écriture, d'aspect assez anguleux, est caractérisée notamment par la lettre *e* qui est dotée d'un trait d'attaque . Le cas de la seconde partie est plus complexe et nous conduit à reprendre les observations faites à propos du manuscrit de Cambridge. Dans l'ensemble, elle est due à un scribe dont l'écriture, beaucoup plus arrondie que celle du copiste précédent, est caractérisée notamment par un *e* de forme ovale  et souvent complètement fermé qui fait un peu penser au θ grec ; d'autre part, ce scribe

22. Cf. ci-dessus.

emploie souvent la forme capitale suivante : **H** pour la lettre *n*, même à l'intérieur des mots.

On observe un manque certain d'homogénéité dans l'écriture de cette partie. C'est ainsi que la ligature *et* est souvent tracée **ev** au lieu de **et** dans les f^{os} 105-108^v, 131^v-134^v, 143^v (ligne ajoutée) et du f^o 170 à la fin du volume. Il semble toutefois que l'on a toujours affaire au scribe principal, mais écrivant d'une manière plus cursive. En revanche, il y a vraisemblablement au moins un autre copiste qui a écrit les f^{os} 127-131^v, col. b, li. 15.

Les deux noms mentionnés sur ce volume se retrouvent dans le commentaire de Raban Maur sur les épîtres de saint Paul conservé à Pembroke College, aux f^{os} 1 « hic incoat portio Iotsmari » et 72 « hic incipit portio Hrannegil ». Cette coïncidence montre que le manuscrit de Paris a été copié dans le même *scriptorium*. Nous pouvons même avancer qu'il a appartenu à la cathédrale de Reims avant d'être donné à Saint-Mammès de Langres. En effet, aux f^{os} 1, 40^v-41, 64^v-65, 88^v-89, 126^v-127, 150^v-151, 166^v-167 et 174^v-175, on distingue très nettement dans la marge inférieure des traces de grattages si soigneusement effectuées que la lampe de Wood ne permet pas de déchiffrer le texte effacé. Ces emplacements correspondent à la dernière et à la première page de deux cahiers successifs. Sur la dernière page, de chaque côté de la signature du cahier, qui est écrite en chiffres romains, apparaissent deux traces dont la longueur permet de restituer les mots : HINCMARUS (signature) ARCHIEPS. Les dimensions du grattage effectué sur les premières pages des cahiers qui suivent correspondent au nombre de lettres de la phrase : DEDIT SCAE MARIAE REMENSI ou bien DED SCAE MARIAE REMSI.

La réunion de ces divers éléments : aspect de l'écriture, méthode employée pour indiquer la portion de texte copiée sous la responsabilité des différents scribes, noms de ces scribes et enfin *ex-dono* d'Hincmar permettent de conclure que le volume a été copié à Reims à la même époque que le manuscrit de Cambridge. L'examen comparé des trois *codices* : Pembroke College 308, Reims 377 et Paris, B.N., lat. 12132 nous permet d'entrevoir les méthodes employées dans le *scriptorium* de la cathédrale de Reims pendant l'épiscopat d'un de ses archevêques les plus éminents. L'extrême rareté des documents comparables parvenus à notre connaissance ne permet malheureusement pas de savoir s'il s'agissait de pratiques générales au IX^e siècle ou bien d'usages propres à certains *scriptoria* seulement.

Jean VEZIN.